

OBJECTIF

- Définir et sanctionner les comportements non-conformes



PUBLIC

- Personnel de service RH
- Assistant(e) de direction
- Assistant(e) de gestion polyvalent(e)



PRÉREQUIS

- Être sensible aux questions relatives aux ressources humaines et/ou paie



STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 à 10 stagiaires



DURÉE

- 1 jour



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tout au long de la formation au travers de mises en situation et exercices proposés

CONTENU DE LA FORMATION

Notion de faute

La sanction disciplinaire

La procédure disciplinaire

EN COMPLÉMENT sur le thème

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Les relations sociales
- Rupture du contrat et Prud'hommes